



Services Municipaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 André Filteau 418-339-2343

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Raymond Beaudoin 418-325-4818

Incendie/ Ambulance/Police : 911

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

René Savard, directeur général

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Service des Loisirs

Katy Grandbois 418-339-2543

Services Sociaux

O.M.H du Grand Portneuf 1-833-284-0016

(info@omhgp.com)

Entraide St-Casimir 418-339-3234

Prévention Suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services Québec : 1-877-644-4545.

Travaux publics

David Grondin 418-339-2543

Service Paroissiaux

Presbytère 418-339-2951 (mardi de 9h00 à 11h30)

François Paradis, curé

Michel Laquerre, responsable 418-339-2784

Paroisse Sacré-Cœur de Jésus

Françoise Marcotte, secrétaire 418-268-3220

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain



PROCHAINE PUBLICATION : 31 janvier 2019

DATE DE TOMBÉE : 15 janvier 2019

(APRÈS CETTE DATE, AUCUN ARTICLE NE SERA ACCEPTÉ)

LE CONTENU DU JOURNAL L'ÉCLAIREUR EST LIMITÉ À DE L'INFORMATION. LA MUNICIPALITÉ N'ACCEPTE PAS D'ARTICLES D'OPINION DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCEPTER OU DE REFUSER CERTAINS TEXTES.



Abrégé de la séance ordinaire du 10 décembre 2018

- Information sur le remplacement d'un véhicule d'urgence du Service de sécurité incendie.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 175-2018 fixant les taux de taxation et de tarification pour l'exercice 2019.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 176-2018 sur le traitement des élus municipaux.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 177-2018 décrétant l'acquisition d'un véhicule d'urgence pour le service de sécurité incendie prévoyant une dépense de 175 834\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 175 834\$ remboursable sur 15 ans.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 178-2018 modifiant le règlement de zonage 139-2015 afin d'autoriser un nouvel usage à l'intérieur de la zone mixte M-1.
- La municipalité accepte de verser sa quote-part à la MRC de Portneuf pour l'année 2019 au montant de 74 197\$.
- Prix de la location pour la grande salle : 100.00\$ taxes incluses pour une demi-journée, 180.00\$ taxes incluses pour une journée, sauf pour les après funérailles, le prix sera de 85.00\$ taxes incluses. Pour les non-résidents : 180.00\$ taxes incluses pour la journée. Activités commerciales de l'extérieur : 410.00\$/jour taxes incluses.
- Prix pour la location du terrain de balle : 26.00\$ la partie taxes incluses (services compris, arbitrage non compris), séries : 26.00\$ la partie taxes incluses (services compris, arbitrage non compris).
- Dépôt de la déclaration annuelle des membres du conseil en rapport au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- Nomination de Madame la conseillère Danielle Duchesneau DuSablou comme maire suppléant et autorisation à siéger, en l'absence du maire, aux comités de travail et aux séances de la MRC de Portneuf pour l'année 2019.
- Renouvellement de la publicité de la municipalité dans le feuillet paroissial en 2019 pour un montant de 315.00\$.
- Autorisation à la Société d'avocats Morency afin de représenter la municipalité dans tous les dossiers soumis à la cour municipale de Donnacona.
- Contribution pour un montant de 100\$ aux paniers de Noël 2018 de l'école secondaire Saint-Marc.
- Contribution financière de 300\$ à la télé-communautaire CJSR.
- Adoption du Protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU) de la MRC de Portneuf et autorisation au maire à signer l'entente intermunicipale relative à la garde, l'opération et l'entretien d'équipements pour la mise en œuvre de ce protocole. Le conseil accepte les engagements liés à l'entente pour une période de 2 ans se terminant le 31 décembre 2020.
- Recommandation de Mme Danielle D. DuSablou à un poste au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf.
- Appui aux Cercles de Fermières du Québec dans leur sollicitation d'aide auprès des autres municipalités.
- Étant donné que dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il n'existe aucune possibilité pour une municipalité d'accorder une aide pour favoriser la construction de nouvelles résidences ou l'arrivée de nouveaux résidents sur son territoire, la municipalité met fin aux programmes de subvention domiciliaire et de l'aide directe aux entreprises en date du 10 décembre 2018. La municipalité honorera ses engagements dans les dossiers actuellement en cours.
- Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, est autorisé à préparer un projet unique qui regroupera les travaux à réaliser sur le réseau d'aqueduc du village (barrage, conduite d'adduction, plateforme de décantation) et à le déposer dans le cadre du programme de financement PRIMEAU.
- La municipalité demande le dépannage provincial en tout temps au CLSC de Saint-Marc-des-Carières ainsi que l'ajout de nouveaux médecins dans le secteur ouest de la MRC de Portneuf.

Vous pouvez consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 14 janvier 2019 à 20h00.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier



Municipalité de Saint-Casimir
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 178-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 139-2015 afin d'autoriser un nouvel usage à l'intérieur de la zone mixte M-1

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 10 décembre 2018, le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir a adopté un projet de règlement numéro 178-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 139-2015 afin d'autoriser un nouvel usage à l'intérieur de la zone mixte M-1. Ce projet de règlement vise à autoriser l'usage « Équipements et produits de la ferme » appartenant au groupe d'usages « Commerces et services » dans la zone mixte M-1 située dans le secteur commercial du boulevard de la Montagne.

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 janvier 2019 à 20h00 dans la salle du Conseil située au 220 boulevard de la Montagne. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 220 boulevard de la Montagne, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, CE 11^e JOUR DE DÉCEMBRE 2018.

René Savard

René Savard, directeur général et
secrétaire-trésorier



DOCUMENT EXPLICATIF - BUDGET 2019

	BUDGET 2018	BUDGET 2019
<u>DÉPENSES:</u>		
Administration générale	348 761 \$	365 382 \$
Sécurité publique	256 985 \$	258 611 \$
Transport	344 780 \$	356 514 \$
Hygiène du milieu	452 358 \$	483 994 \$
Santé et bien-être (OMH)	5 600 \$	8 600 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	65 383 \$	55 680 \$
Loisirs et culture	168 051 \$	190 702 \$
Frais de financement	316 590 \$	411 569 \$
Immobilisations	50 938 \$	8 000 \$
Affectation surplus accumulé	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	2 009 446 \$	2 139 052 \$

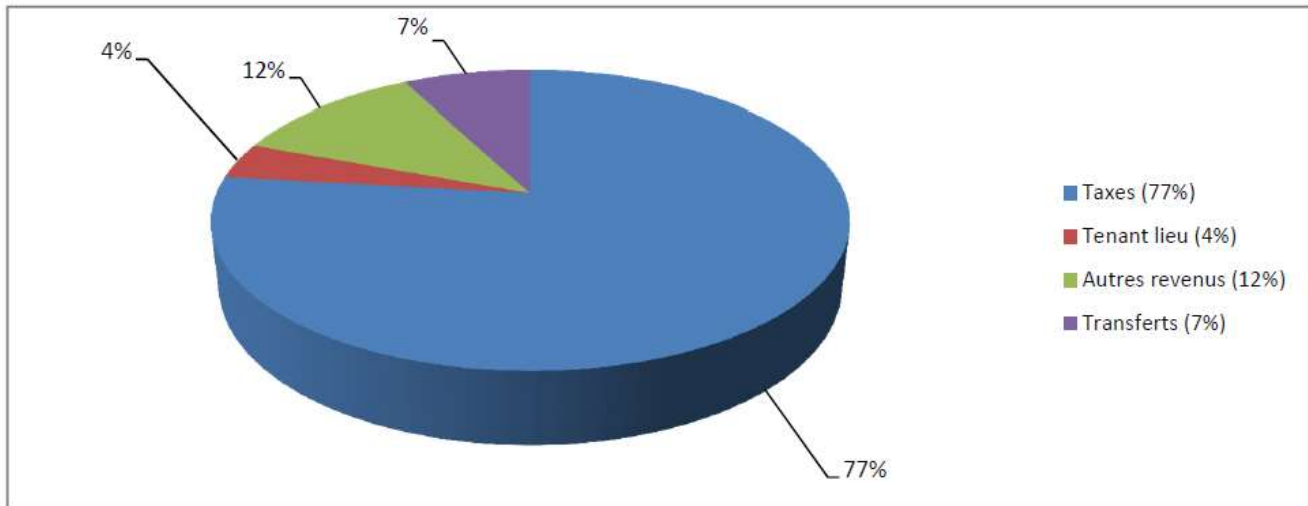
<u>REVENUS:</u>		
Taxes	1 590 073 \$	1 643 179 \$
Paiements tenant lieu de taxes	78 611 \$	82 699 \$
Autres revenus de sources locales	170 271 \$	248 143 \$
Transferts	170 491 \$	165 031 \$
TOTAL DES REVENUS:	2 009 446 \$	2 139 052 \$

	Année 2018	Année 2019
<u>TAUX DES TAXES EN VIGUEUR:</u>		
Foncière générale (du 100\$ dollars)	0.7700 \$	0.8000 \$
Taxe spéciale - Assainissement des eaux	0.0386 \$	0.0386 \$
Taxe spéciale - Rue des Moissons	0.0211 \$	0.0217 \$
Aqueduc St-Casimir	436.00 \$	450.00 \$
Aqueduc Pied de la Montagne	573.00 \$	585.00 \$
Égout	294.00 \$	294.00 \$
Ordures ménagères et récupération	123.00 \$	123.00 \$
Fosses septiques	68.00 \$	55.00 \$

<u>Exemple d'une résidence évaluée à 120 000\$:</u>	<u>Année 2018</u>	<u>Année 2019</u>
Foncière générale (du 100\$ dollars)	924.00 \$	960.00 \$
Taxe spéciale - Assainissement des eaux	46.32 \$	46.32 \$
Taxe spéciale - Rue des Moissons	25.32 \$	26.04 \$
Aqueduc St-Casimir	436.00 \$	450.00 \$
Ordures ménagères et récupération	123.00 \$	123.00 \$
Égout	294.00 \$	294.00 \$
Total	1 848.64 \$	1 899.36 \$

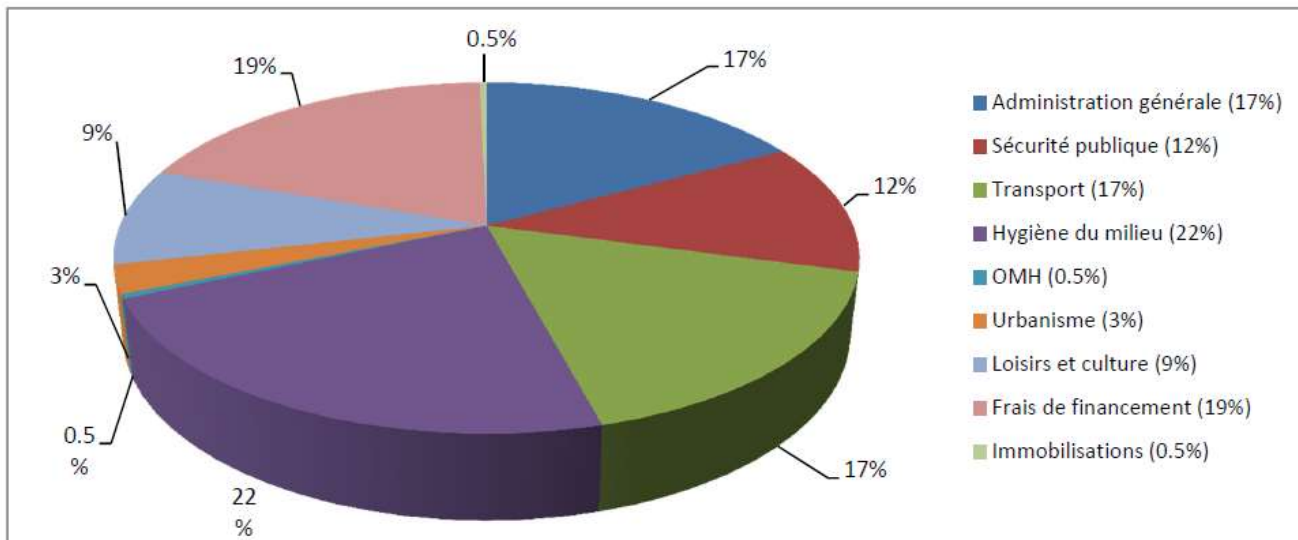
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Eau AQSC (conduite adduction) TECQ et emprunt	350 000 \$	-	-
Eau AQSC (barrage prise d'eau) TECQ et emprunt	915 000 \$	-	-

REVENUS 2019



Taxes (77%)	1 643 179 \$
Tenant lieu (4%)	82 699 \$
Autres revenus (12%)	248 143 \$
Transferts (7%)	165 031 \$
Total des revenus:	<u>2 139 052 \$</u>

DÉPENSES 2019



Administration générale (17%)	365 382 \$
Sécurité publique (12%)	258 611 \$
Transport (17%)	356 514 \$
Hygiène du milieu (22%)	483 994 \$
OMH (0.5%)	8 600 \$
Urbanisme (3%)	55 680 \$
Loisirs et culture (9%)	190 702 \$
Frais de financement (19%)	411 569 \$
Immobilisations (0.5%)	8 000 \$
Affectation surplus accumulé	- \$
Total des dépenses:	<u>2 139 052 \$</u>



**AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE
RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ**

**Règlement numéro 177-2018 décrétant l'acquisition d'un véhicule d'urgence pour le service
de sécurité incendie prévoyant une dépense de 175 834\$ et un emprunt à long terme
n'excédant pas 175 834\$ remboursable sur 15 ans**

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 13 décembre 2018, le conseil municipal de Saint-Casimir a adopté par sa résolution 2018-12-13-270 le « *Règlement numéro 177-2018 décrétant l'acquisition d'un véhicule d'urgence pour le service de sécurité incendie prévoyant une dépense de 175 834\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 175 834\$ remboursable sur 15 ans* ».
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 177-2018 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
3. Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
4. **Le registre sera accessible de 09h00 heures à 19h00 heures lundi le 7 janvier 2019, au bureau de la municipalité de Saint-Casimir, situé au 220, boulevard de la Montagne.**
5. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 177-2018 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 144. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 177-2018 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
6. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19h05 heures le 7 janvier 2019, au bureau de la municipalité de Saint-Casimir situé au 220, boulevard de la Montagne.
7. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :
8. Toute personne qui, le 13 décembre 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
10. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
11. Personne morale :
 - ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 décembre 2018 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 14^{ième} jour de décembre 2018.

René Savard

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier



Fin de la récupération des résidus verts au site municipal (branches, troncs d'arbre, souches, arbustes, feuilles, résidus de jardinage, plantes et rognures de gazon, morceaux de tourbe)

La municipalité souhaite informer la population qu'elle n'acceptera plus, à compter du 1^{er} janvier 2019, les résidus verts sur le site de la municipalité situé sur le boulevard de la Montagne.

Nous vous invitons plutôt à acheminer ceux-ci à l'écocentre situé à Saint-Alban. Le service est GRATUIT pour les citoyens selon les conditions suivantes :

- Être citoyen d'une municipalité desservie par la Régie;
- Le volume de matière apporté par visite doit être inférieur à 3 mètres cubes;
- Effectuer le tri dans le conteneur approprié.

COORDONNÉES

Écocentre Saint-Alban
1160, route Philomène-Thibodeau (route 354)
G0A 3B0
Téléphone : 418 876-2714
ou sans frais 1 866 760-2714

HEURES D'OUVERTURE

Du 15 avril au 15 novembre : Lundi : 8 h à 16 h 45 Vendredi : 8 h à 16 h 45 Samedi : 8 h à 16 h 45	Du 16 novembre au 14 avril : Vendredi : 8 h à 15 h 45 Samedi : 8 h à 15 h 45
--	---

Nous vous remercions de votre collaboration.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2018-12-05

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 14 janvier 2019 à 20h00, au 220 boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 3 928 500 (125, 8^e rue) / Zone résidentielle (Rb-4)

Demande numéro 2018-002, faite le 3 décembre 2018, par Mme Lise Lépine ayant pour effet de permettre l'empiètement de la remise sur une distance de 5,00 mètres dans la bande de protection riveraine de 10.00 mètres alors que le règlement de zonage 139-2015 ne le permet pas ;
--

Toute personne intéressée pourra lors de ladite séance se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 4^{ième} jour de décembre 2018 / René Savard directeur général et secrétaire-trésorier

À VENDRE

Motoneige Yamaha VK540 (2000)



Prix de base de 1500\$ avant taxes

Tracteur Husqvarna (2014)



Prix de base 100\$ avant taxes

Tracteur Cub Cadet (2009)



Prix de base de 100\$ avant taxes

Pompe à eau



Prix de base de 250\$ avant taxes

Traceur de pistes de ski de fond : Prix de base de 200\$ avant taxes

Il est possible de visiter ces équipements sur rendez-vous. Veuillez prendre note que ceux-ci sont vendus tels quels sans aucun recours contre la municipalité.

Les offres cachetées seront acceptées jusqu'au lundi 14 janvier 2019 à 13h30 au bureau municipal.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2018-11-28

À VENDRE

Congélateur de 30 pieds cubes



Prix de base de 100\$ avant taxes

Il est possible de visiter cet équipement sur rendez-vous. Veuillez prendre note que celui-ci est vendu tel quel sans aucun recours contre la municipalité. Le transport n'est pas inclus et le déménagement est au risque de l'acheteur.

Les offres cachetées seront acceptées jusqu'au lundi 14 janvier 2019 à 13h30 au bureau municipal.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2018-12-05

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

**VEUILLEZ NOTER QUE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES,
LE BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ SERA FERMÉ
DU LUNDI 24 DÉCEMBRE 2018 AU VENDREDI 4 JANVIER 2019.
RÉOUVERTURE LE LUNDI 7 JANVIER 2019.**



Si seulement la neige pouvait tomber ailleurs que sur ma propriété ...

Si seulement la neige pouvait tomber ailleurs que sur ma propriété..., c'est le souhait que la plupart d'entre nous formulons chaque année à l'approche de la saison hivernale. Mais comme ce souhait est loin de la réalité, il faut voir à prendre charge de ce que Dame Nature décharge dans nos entrées et ailleurs sur la propriété, et ce, dans le respect des règles établies. À Saint-Casimir, c'est le règlement RMU-2016 relatif à la sécurité et à la qualité de vie qui édicte les règles applicables au déneigement sur la propriété privée (entrée charretière, toiture et autres) ainsi que les exigences réglementaires liées aux opérations de la municipalité en matière de déneigement public (voies publiques, trottoirs et autres). Citoyens comme entrepreneurs sont tenus de respecter la réglementation lors du déblaiement de la neige sur la propriété privée, tant sur la toiture que dans l'entrée charretière.

Attention à la neige qui s'accumule sur les toits et sur les balcons...

L'accumulation de neige et de glace en bordure des toits à versants peut représenter un danger pour les personnes circulant près des bâtiments. Si la pluie et la température douce s'ajoutent à cette neige accumulée, le poids supplémentaire peut provoquer l'affaissement et même l'effondrement des toitures et des balcons. C'est pourquoi un entretien régulier et préventif est nécessaire pour éviter l'accumulation de glace et de neige. La Régie du bâtiment offre différents conseils sur les mesures à prendre lorsqu'il y a des accumulations importantes de neige sur les toitures, sur les balcons et même sur les équipements de gaz.

À qui la neige?

La réglementation en vigueur interdit à quiconque (citoyens comme entrepreneurs) de disposer de la neige provenant d'une propriété privée en la jetant, poussant, soufflant ou projetant de quelque autre façon sur la chaussée d'asphalte ou sur un terrain public. Il faut donc voir à disposer de la neige qu'on enlève de sa propriété, sur sa propriété!

Responsabilités de l'entrepreneur ... et du citoyen!

Lorsqu'on a recours aux services d'un entrepreneur en déneigement pour le déblaiement de son entrée charretière, il faut savoir que ce dernier a des obligations à respecter envers la municipalité et qu'il incombe au citoyen de s'assurer que ce dernier respecte la réglementation en vigueur.

Amendes

Quiconque contrevient à l'une ou à l'autre des dispositions du règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 200 \$ et de 500 \$ pour chaque récidive. Lorsqu'une infraction dure plus d'un jour, on compte autant d'infractions distinctes qu'il y a de jours ou de fraction de jour qu'elle a duré.

Châteaux de neige et glissade en bordure de rue: à proscrire!

Glisser en bordure de rue ou y construire des forts, tunnels ou châteaux de neige, constitue un réel danger pour vos enfants. La visibilité des automobilistes et conducteurs de lourds véhicules de déneigement est substantiellement réduite en hiver; ces derniers sont donc moins susceptibles d'apercevoir les enfants qui jouent en bordure de rue et d'immobiliser leur véhicule en temps voulu. Il convient de garder à l'esprit que les souffleuses et autres véhicules de déneigement peuvent facilement ensevelir un enfant caché à l'intérieur de son château sans même que l'opérateur ne s'en rende compte. Encouragez plutôt vos enfants à jouer et à construire leurs structures de neige à l'arrière ou sur le côté de la maison, là où leur sécurité n'est pas compromise.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture

COORDONNÉES :

180, Route 354
G0A 3B0

Téléphone : 418-876-2714
ou sans frais : 1-866-760-2714

Du 16 novembre au 14 avril (horaire hivernal)

Vendredi et samedi
8 h à 15 h 45

Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture

COORDONNÉES :

570, Rang St-Paul
G0A 4L0

Téléphone : 418-876-2714
ou sans frais : 1-866-760-2714

Du 16 novembre au 14 avril

FERMÉ

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

16 JANVIER 2019

Pour que votre arbre soit ramassé, vous devez :

- Enlever toutes les décorations;
- Couper le sapin s'il a une longueur de plus de 7 pieds;
- Placer le sapin, dégagé de la neige et de la glace, en bordure de rue la veille de la collecte ou au plus tard à 6 h le jour de la collecte.

Note : Les sapins peuvent aussi être apportés aux écocentres de Neuville, de St-Raymond et de Saint-Alban.

Les sapins récupérés seront transformés en copeaux et serviront à la valorisation énergétique.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

GUIDE PRATIQUE **POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS**

Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue. Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.

Distance entre le trottoir et les bacs ou entre les bacs et autres obstacles (exemple : Bâton de déneigement, boîte aux lettres au sol) **50 CM (20 PO)**

Visitez laregieverte.ca
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée. Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.



FILLES D'ISABELLE

CERCLE DES FILLES D'ISABELLE MGR MAURICE ROY (St-Alban, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Casimir, St-Marc-des-Carières, St-Thuribe, St-Ubalde)

Réunion : mercredi le 09 janvier 2019.

Lieu : Auberge du Couvent à Saint-Casimir.

Accueil :13h00 .

Assemblée :13h15 .

Choix d'une sœur secrète (facultatif). Gâteau ou galettes des rois avec couronnement.

Les cartes de membre(s) sont payables ce mois-ci.

Les cadeaux offerts en prix de présence sont toujours bien appréciés... Merci d'en apporter!

***Recrutement* : la porte est ouverte aux ex-membres, aux transferts et aux dames qui veulent se joindre à nous, vous êtes les bienvenues.**

BONNE ANNÉE 2019 avec la SANTÉ en prime pour vivre une vie agréable!

Louiselle Soulard, chancelière et rédactrice



LES CŒURS D'OR DE SAINT-CASIMIR

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis à 13h00
Activités, bingo, cartes, whist militaire
Baseball poche tous les vendredis à 13h00

Reprise des activités régulières le jeudi 10 janvier 2019

Votre Exécutif : Luc Tessier président, Madeleine Pagé vice-prés., Yvette Paquin trésorière, Yvette Roch secrétaire, ainsi que les conseillères Marielle Tessier, Denise Richer et Janine Lavallée.

BASEBALL POCHE : Reprise des activités le vendredi 11 janvier 2019 (à confirmer).

Responsable : Gisèle Hider



CERCLE DE FERMIÈRES

Janvier : Il n'y a pas de réunion.

Le 13 Février : Souper de Saint-Valentin à 17h30 et réunion au restaurant le Chavigny. Confirmez votre présence à Mme Huguette Marcotte.

Le local est ouvert le vendredi de 13h00 à 15h00. Bienvenue à toutes les membres.
Le local sera fermé pour la période des Fêtes, vendredi le 28 décembre et vendredi 4 janvier.

Pour vos cadeaux de Noël ou cadeau d'hôtesse, le Cercle peut vous offrir des pièces confectionnées par nos artisanes, venez nous voir le vendredi après-midi au local, on se fera un plaisir de vous servir.

Pour le local de tissage, veuillez communiquer avec Mme Yvonne Trottier 418-339-2009 ou Mme Huguette Marcotte : 418-339-2957.

Vous aimeriez vous joindre à notre Cercle, n'hésitez pas à communiquer avec le conseil d'administration : Huguette Marcotte, présidente : 418-339-2957, Nicole Tessier, secrétaire : 418-339-2937, Guylaine Petitclerc, conseillère #1 : 418-339-4040 Lyse Myette, conseillère #2 : 418-339-2078

Ginette Beaudoin, rédactrice.

SANTÉMANIA 2018

46% des douleurs musculaires et articulaires des Canadiens sont dus à la position assise.

Le 11 décembre dernier, des élèves de l'école primaire des Trois-Sources, St-Basile ont eu la chance de recevoir la visite de Dre Marjorie Montminy, chiropraticienne-conférencière, dans le cadre de la campagne Santémania 2018, une initiative de l'Association des chiropraticiens du Québec. Les jeunes passent de plus en plus de temps en posture assise, ce qui a une incidence sur la prise de poids, les maux de dos et les inconforts au niveau du cou. L'objectif de cette visite est donc de sensibiliser les jeunes à l'importance d'adopter une bonne posture en classe, à l'ordinateur ou en utilisant leurs téléphones cellulaires, dans le contexte global d'une santé neuro-vertébrale optimale. Durant la présentation, les élèves ont donc pu échanger avec Dre Marjorie Montminy et faire des activités afin de mieux comprendre l'importance de leur colonne vertébrale et de savoir comment en prendre soin au quotidien. Outre les élèves de l'école des Trois-Sources, le programme Santémania 2018 a été l'occasion pour des centaines d'écoliers de la province d'avoir la chance de participer aux conférences données par des bénévoles. De Abitibi-Témiscamingue, à la Côte Nord en passant par Sept-Îles, plus de 18 000 élèves de la province ont participé à Santémania 2018 !

Qu'est-ce que Santémania ? Santémania est une initiative de l'Association des chiropraticiens du Québec. Durant la semaine Santémania, les écoles de la province ont la possibilité de commander une trousse d'information gratuite à animer en classe et de recevoir la visite d'un chiropraticien conférencier afin de sensibiliser les enfants à l'importance d'une bonne posture dans le contexte général d'une santé neuro-vertébrale optimale.

Vous aimeriez avoir la visite d'une chiropraticienne-conférencière dans votre classe? N'hésitez pas à communiquer avec Dre Marjorie Montminy, chiropraticienne

marjoriemontminydc@chiropratiquecasimir.com
418-339-4070

UNE SUPER POSTURE POUR UNE SUPER SANTÉ!

Posture en classe

Règles de posture :

- S'asseoir les fesses bien appuyées au fond du siège
- Appuyer ses deux pieds au sol
- Garder le cou et le dos droits

Posture à l'ordinateur

Règles de posture :

- Appuyer les avant-bras sur les accoudoirs
- Déposer les pieds à plat au sol ou sur un repose-pied
- Régler le dossier afin qu'il supporte bien le bas du dos
- Positionner l'écran directement devant l'utilisateur à une longueur de bras de distance, le dessus de l'écran à la hauteur des yeux



**Vous êtes à faible revenu ?
Vous aimez cuisiner ?
Vous voulez économiser ?**

**Joignez-vous à l'un de nos
groupes de cuisines collectives !**

Le Carrefour FM Portneuf vous invite à participer à l'un de ses groupes de cuisines collectives dans la région de Portneuf. Que ce soit pour compléter vos besoins alimentaires, pour améliorer vos connaissances culinaires ou tout simplement pour le plaisir, c'est un rendez-vous!

Qui peut participer ?

Les familles monoparentales, recomposées et les personnes seules, à faible revenu, de la région de Portneuf.



Où ?

Points de service :

- St-Raymond
- Donnacona
- St-Marc-des-Carières

Pour information et inscription 418-337-3704 ou 1 888 337-3704
ou par courriel : carrefourimportneuf@jobetrotter.net



Office municipal d'habitation du Grand Portneuf

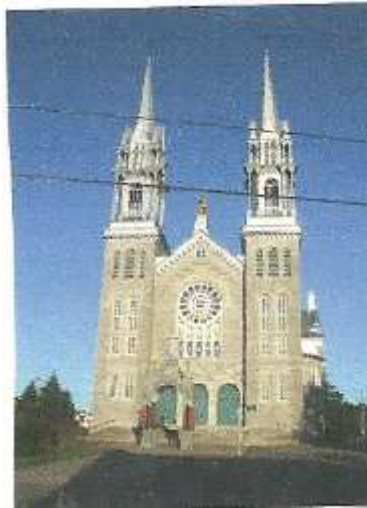
Logements à louer – HLM

**Saint-Casimir : 3 logements (3 ½)
disponibles immédiatement**

**Saint-Ubalde : 4 logements (3 ½)
disponibles immédiatement**

Info : 418 284-0016 ou 1 833 284-0016

Courriel : info@omhgp.com



CAMPAGNE DE CHARITÉ 2018

RÉSULTAT : le 9^e tirage de 10 des 400 billets vendus au profit de l'église de Saint-Casimir, a été effectué dimanche le 25 novembre dernier.

Les noms pigés sont les suivants :

1^{er} prix de 200\$: **Mme Louiselle Soulard** de Saint-Casimir.

2^e prix de 100\$: **M. Roger (A) Tessier** de Saint-Casimir.

3^e prix de 50\$: **Mme Céline Sauvageau** de Saint-Casimir.

Félicitations et merci pour votre encouragement !

Dernier tirage de l'année : **dimanche le 30 décembre 2018.**

Louiselle Soulard, membre du Comité local pour l'église de Saint-Casimir



Depuis très très longtemps, **Monsieur Léo Tessier** fournit **gratuitement le sapin de Noël** en face de l'église. Cette année et antérieurement « beaucoup de paroissiens travaillant dans l'ombre » se sont affairés à l'installer et à le décorer.

Mille mercis à Monsieur Léo Tessier et à tous « les indispensables bénévoles » pour ces traditionnels gestes annuels de la part du CCOL de la paroisse de Saint-Casimir!

Louiselle Soulard, membre

Bien vieillir chez soi
Travailleur de milieu auprès des aînés



Le rôle du travailleur de milieu est d'effectuer des tournées dans les lieux publics

fréquentés par les aînés et réaliser au besoin des visites à domicile chez ceux qui le souhaitent. Après avoir établi un lien de confiance avec les aînés, nos intervenants pourront les informer sur les différents services offerts, identifier les ressources pouvant répondre à leurs besoins, référer et les accompagner vers ces ressources. Ils adopteront une approche préventive afin de cerner et prévenir les problèmes d'isolement, les abus, la violence ou la négligence envers les aînés. Enfin, ils aideront les aînés à prendre confiance en leur capacité et les encourageront à participer à la vie sociale de leur communauté. Prenez note que ce service est gratuit.

Pour référer une personne ou pour de plus amples informations, veuillez contacter madame Vanessa Richer au 418 284-2693 ou monsieur Vincent Hardy au 418 609-0974.



Famille
Québec



En parler, ça fait du bien...

Tel-Aide Québec, Service d'écoute situé à Québec

Organisme communautaire d'écoute téléphonique **confidentielle**, fondé en 1972 par Centraide Québec et Chaudière-Appalaches.

Notre mission est de fournir un service d'écoute et de référence à toute personne vivant notamment de la solitude, de l'anxiété ou de la détresse, de même qu'à celles ayant des idées suicidaires.

Tel-Aide Québec offre un accueil inconditionnel et une écoute qui permet aux personnes de s'exprimer afin de mieux se comprendre et d'y voir plus clair, sans crainte d'être jugées, blâmées ou rejetées. L'écoute active est un appui, un outil pour découvrir ses ressources intérieures face aux difficultés du quotidien.

Les bénévoles de Tel-Aide Québec, sont près d'une centaine, formés en écoute active, toujours prêts à vous écouter dans le respect et le non jugement.

Le service d'écoute est offert de 9 h à minuit, 7 jours sur 7.
418 686-2433 / 1 877 700-2433 sans frais

Pour plus d'informations, contactez :

Céline Coutu, directrice
418 683-5079 poste 1
ccoutu@telaide.qc.ca
www.telaide.qc.ca

Je suis disponible pour faire une entrevue.



Veillez prendre note que l'organisme
" L'Accorderie de Portneuf "est maintenant :



Nous sommes plus de 300 membres qui se sont échangé plus de **3000** transactions,
en utilisant le temps plutôt que l'argent comme monnaie d'échange.

Et ça continue !

Pour s'y inscrire : 418-326-1284 ou echangerie@solportneuf.org

→

Votre présence, une aide précieuse pour nos résidents et notre équipe. Un sentiment d'accomplissement pour vous.

**DEVENEZ BÉNÉVOLE
AU CENTRE D'HÉBERGEMENT
SAINT-CASIMIR**

→

Pour plus d'information :
418 285-3025, poste 4239

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

NAVETTE OR DE LA CORPORATION DE TRANSPORT RÉGIONAL DE PORTNEUF

La prochaine navette au départ de Saint-Casimir aura lieu le **jeudi 17 janvier 2019** à **8h15**, à l'Église. Pour réserver votre place :

1-877-329-3686 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30)

4,25\$ pour un aller simple



« 2018 » UNE ANNÉE BIEN REMPLIE.

L'année 2018 fut marquée par un grand chambardement. **Les huit (8) paroisses de l'Ouest de Portneuf sont maintenant regroupées en une unique Fabrique**, portant le nom de **Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus** depuis le 1^{er} janvier. **La paroisse de Saint-Casimir a cependant gardé l'autonomie financière de l'église dans sa communauté «comme auparavant ».**

L'énorme responsabilité de la bonne marche de la vie paroissiale et pastorale incombe au CCOL, c'est-à-dire les ex-marguilliers aidés par un groupe de dévoués bénévoles collaborant avec eux. Le très important facteur « **financement** » constitue toujours un véritable « **casse-tête** ». Dès le mois de **mars**, débute la **campagne de charité par la vente de 400 billets de tirage** pour aider à défrayer les coûts du chauffage. Quelques mois plus tard, à la fin du mois d'**août**, c'est la réalisation de la **traditionnelle fête champêtre annuelle** avec de multiples préparatifs inhérents : montage du chapiteau et des tables. Sous la tente se déroulent : **marché aux puces, messe en plein air sur le terrain, grande « criée », blé d'Inde cuit sur place, casse-croûte avec café, liqueurs, « hot-dogs » et bingo** dans la salle paroissiale. Cette rencontre fraternelle, clôturée par **un souper au spaghetti à l'Hôtel-de-Ville**, en compagnie de dignitaires, paroissiens, parenté et amis réunis, **a remporté un succès record.**

Le dossier : plan des réparations de la maçonnerie de l'église, présenté « en mai » à La Fabrique de la Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus, a finalement été accepté « à la fin d'août dernier » par le diocèse. Pour concrétiser ce projet, « nous avons dû obligatoirement procéder au grand lancement d'une levée de fonds ». L'objectif fut atteint grâce à la générosité des bienfaiteurs d'ici et d'ailleurs... De plus, il nous faut, tout au long de l'année, recueillir la Contribution Volontaire Annuelle, déterminer l'horaire des visites guidées de notre « cathédrale », veiller à l'entretien intérieur et extérieur de l'église, voir à l'organisation des célébrations, à l'embellissement du parterre, etc., etc. ...

Mille mercis à la Municipalité, aux charitables commanditaires, « aux nombreux bénévoles méritants » sans qui rien ne pourrait être possible, à toute la communauté de Saint-Casimir pour leur importante implication, leur solidarité, leur appui financier et leur dévouement sans compter!

Cette période des Fêtes que nous vivons sous peu sera **un moment privilégié dans notre parcours de vie pour bénéficier d'un repos bien mérité**. Il nous faudra cependant « **prendre le temps** » de festoyer avec nos êtres chers : parents et amis.

En cette marquante fin d'année, **les membres** du CCOL (Comité de Consultation et d'Organisation Locale), aujourd'hui **les ex-marguilliers**, incluant **notre curé François Paradis, Andrée Dolbec, Jean-Pierre Chénard** (départ officiel le 1^{er} novembre dernier), **Gilles Naud, Vital Naud, Louiselle Soulard, Diane Tessier, Jean-Clément Trottier**, profitent de cette opportunité pour vous **présenter leurs meilleurs vœux pour un Noël joyeux, une heureuse année 2019 remplie de bonheur. Santé à vous et à votre famille!**

Michel Laquerre, membre du (CCOL), **marguillier représentant de la paroisse de Saint-Casimir.**

Collaboratrice : Louiselle Soulard

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir

510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0

Baptêmes, mariage et sépultures 1856-2007 de Saint-Alban	38\$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de Grondines	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de Saint-Casimir	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de Saint-Thuribe	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir (2003) (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (2 ^e édition 2014) (437 pages)	40\$
Saint-Casimir. Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	45\$
Histoire civile de Saint-Casimir (338 pages)	30\$

Vente à l'Auberge du Couvent 339-3232 - Presbytère 339-2951 - Pauline Gendron 339-3130
ou par la poste à l'adresse sus-indiquée; dans ce cas, ajouter 25%. La cotisation annuelle pour 2018 est
maintenant fixée à 25\$. Par contre, les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent faire
parvenir leur inscription à l'adresse sus-indiquée.



Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir

**510, boulevard De La Montagne
Saint-Casimir, QC. G0A 3L0**

À la recherche de vos ancêtres

Le salon G.-Robert Tessier, secteur de la généalogie de la bibliothèque Jean-Charles-Magnan, invite les amateurs à découvrir leurs origines familiales.

Vous pouvez consulter plusieurs volumes et banques de données informatiques à votre disposition.

Horaire : Mardi après-midi de 13h30 à 15h30, Jeudi soir de 18h30 à 20h30 et le samedi matin de 10 h. à Midi.

Renseignements : André Filteau, 418-339-2343, courriel : filteauandre3@gmail.com.

Bienvenue et bonne recherche

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUX VOLUMES

180 jours et des poussières	Julie Marcotte
21 leçons pour le 21 ^e siècle	Yuval Noah Hatari
Agatha Raisin enquête :	M.C. Beaton
Chantage au presbytère	
Gare aux fantômes	
Apprendre sur le tas	Boucar Diouf
C'est le cœur qui lâche en dernier	Margaret Atwood
Clan Picard,	Jean-Pierre Charland
V.2 L'enfant trop sage	
Double cœur	Alexandre Jardin
En plein cœur	Arlette Cousture
Encabanée	Gabrielle Filteau-Chiba
Et pourquoi pas ailleurs?	Micheline Duff
Histoires de femmes	Louise Tremblay-D'Essiambre
V.1 Éléonore une femme de cœur	
Isle aux abeilles noires, (L')	Andrée Christensen
Jeune fille et la nuit (La)	Guillaume Musso
Khalil	Yasmina Khadra
Leurs enfants après eux	Nicolas Mathieu
Macbeth	Jo Nesbo
Natt	Ragnar Jonasson
Œuvres du grand lièvre Filou (L')	Serge Bouchard
Outarde et la Palombe (L')	Louis Caron
Par accident	Harlan Coben
Petit livre vert du cannabis (Le)	Tristan Péloquin
Petite orpheline (La)	Loredana Drilea
Pouvoir, (Le)	Naomi Alderman
Pris au piège	Thierry Falaise
Rinzen la beauté intérieure	Johanne Seymour
La route du lilas	Éric Dupont
Sott	Ragnar Jonasson
Temps de le dire (Le)	Michel Langlois
V.5 Une vie débordante	
La tomate	Lili Michaud
Turbulences du cœur	Nathalie Roy
Vent du large	Louise Lacoursière
Vingt-trois secrets bien gardés	Michel Tremblay

Nous
vous souhaitons que
les fêtes de fin d'année
soient riches en affection et en
gaieté, que la nouvelle année déborde
de bonheur, de bonnes surprises et prospérité,
que tous ces vœux deviennent réalité.

**BONNE
ANNÉE
2019**

Petit rappel

CARDIO-DANSE AVEC L'ESCOUADE INDÉPENDANSE

Le cours de Danse Cardio est idéal pour ceux et celles qui aiment bouger sur de la musique entraînante et suivre un ENTRAÎNEMENT régulier. Chaque semaine, sous forme de rencontre dynamique et entraînante, le groupe dansera sur des chorégraphies de plusieurs styles: Salsa, Batchata, Jazz, Hip-Hop et même Country seront explorés! Gardez-vous actif et énergisé avec le Cardio Danse !!

Jour:	Mardi
Quand:	15 janvier au 26 mars 2019
Heure:	19h à 20h
Nombre de semaine:	10 semaines
Où:	Hôtel de ville de Saint-Casimir
Coût :	118\$
Nbs de participants minimum:	6 participants
Date limite d'inscription:	10 janvier 2019, si la date est dépassée, vous pouvez vous inscrire pareil
Pour s'inscrire :	au bureau municipal 418-339-2543, loisirs@saint-casimir.com , sur le messenger la page Facebook des loisirs ou en message privé.



COURS DE DANSE HIP HOP et DANSE CRÉATIVE

Tu as le goût de danser, de t'amuser et de te défouler !!!


Joins-toi à la troupe ESCOUADE INDÉPENDANSE

Jour :	Vendredi
Session d'automne :	18 janvier au 24 mai (congé durant les journées pédagogiques)
Heure :	15h30 à 16h30 pour les 6 à 8 ans 16h30 à 17h30 pour les 9-16 ans 17h30 à 18h30 pour les 3 à 5 ans
Le professeur se garde le droit de placer votre enfant dans le groupe approprié. Il doit être capable de suivre les autres jeunes selon les compétences demandées.	
Où :	Gymnase de l'école le bateau blanc
Nbs de semaines :	14 semaines
Coût :	145\$ (cours, frais de costume du spectacle de la fin de session et coût pour la location du gymnase)
Nbs de participants minimum :	6 participants
Date limite d'inscription :	le 10 janvier 2019
Pour s'inscrire :	au bureau municipal 418-339-2543, loisirs@saint-casimir.com , sur le messenger la page Facebook des loisirs ou en message privé.



HITT-ZEN

Un entraînement fonctionnel alternant de séquences à haute intensité et des courtes périodes de repos. Travaillant principalement avec le poids du corps, votre endurance musculaire et cardio-vasculaire sera mise à l'épreuve. La deuxième partie du cours vise la mobilité et la souplesse du corps ainsi qu'une période pour se recentrer à la fin d'un bon entraînement

Jour :	Lundi	
Heure :	19h à 20h	
Endroit :	Hôtel de Ville de Saint-Casimir	
Nbs de semaines :	10 semaines	
Date :	du 21 janvier au 1 avril (sauf durant la relâche le 4 mars)	
Coût :	106\$ / personne	
Date limite d'inscription :	15 janvier 2019	
Nbs de participants minimum :	6	
Matériel requis :	Un tapis de sol	
Nom de la responsable :	Julie-Anne Perreault, Kinésiologue	
Pour s'inscrire :	au bureau municipal au 418-339-2543, loisirs@saint-casimir.com , messenger des loisirs de Saint-Casimir ou en message privé des loisirs de Saint-Casimir.	

NOUVEAU COURS : POUND- Rockout Workout

Pound est un entraînement cardio original inspiré par l'expérience électrifiante, défoulante et amusante de faire partie d'un groupe de musique rock. Attrayant pour tous et conçu pour tous les niveaux, Pound combine des mouvements de Yoga et de Pilates armé de baguettes spécialement calibré pour l'entraînement. Pound crée une atmosphère parfaite pour se laisser-aller, s'énergiser, se sculpter et vivre l'expérience délinquante de faire partie d'un groupe de musique.

Jour/ Heure :	<u>Mercredi de 19h à 20h</u>	
Endroit :	Hôtel de Ville de Saint-Casimir	
Nbs de semaines :	10 semaines	
Date :	du 23 janvier au 3 avril (sauf le 6 mars)	
Coût :	106\$ / personne	
Date limite d'inscription :	15 janvier 2019	
Nbs de participants minimum :	8 par cours	
Nom de la responsable :	Julie-Anne Perreault, Kinésiologue	
Pour s'inscrire :	au bureau municipal au 418-339-2543, loisirs@saint-casimir.com , messenger des loisirs de Saint-Casimir ou en message privé des loisirs de Saint-Casimir.	

L'Académie de taiji Zhōng Wǎn, Naramata, C.-B.

On y enseigne les arts internes du Tai Chi pour la santé physique et mentale. Le Tai Chi, un exercice tout en lenteur et en douceur qui améliore la souplesse et la circulation sanguine et a un effet tonique sur la santé et la vitalité. www.zwta.org

Jour :	Jeudi
Quoi :	La 2 ^e partie de l'enchaînement
Pré requis :	La 1 ^{ère} partie
Quand :	24 janvier au 28 mars 2019
Où :	Hôtel de ville de Saint-Casimir
Heure :	19 h à 21 h
Coût :	135 \$
Nbs de participants minimum:	10
Date limite d'inscription :	17 janvier 2019
Instructeur :	Louise Sauvageau
Pour s'inscrire :	au bureau municipal au 418-339-2543, loisirs@saint-casimir , messenger des loisirs, sur facebook ou en message privé sur le facebook des loisirs.

Ligue de Badminton amicale

La ligue amicale de Badminton est de retour. Des matchs de badminton simple seront à l'œuvre. C'est une occasion parfaite pour garder la forme tout en s'amusant. Cette activité se limite à 12 participants.

Jour :	lundi
Heure :	19h00 à 21h00
Endroit :	Gymnase de l'école le Bateau blanc 500, boulevard de la Montagne
Nombre de semaines :	10 semaines
Session hiver 2019 :	du 14 janvier au 25 mars sauf le 4 mars 2019
Coût :	5.00\$ à la fois
Nbs de participants maximum:	12 participants



Hip hop pour adulte (17 ans et plus)

Jour : Mardi	°Heure : 19h à 20h
Endroit : Hôtel de ville	Quand : du 26 février au 21 mai
Coût : 118\$	



** Du 26 février au 26 mars (sauf le 5 mars congé) les cours seront de 20h à 20h30. Ensuite du 2 avril au 21 mai, les cours seront de 19h à 20h. Pour inscription au bureau municipal au 418-339-2543, loisirs@saint-caismir.com, facebook des loisirs en message privé.



Fête de Noël pour les jeunes de 0-12 ans



Nous avons eu de la belle visite encore cette année à Saint-Casimir. Le Père Noël est venu rencontrer les jeunes de la municipalité dimanche le 18 novembre avec sa fée des glaces Émie-Jade. Nous avons eu plus de 37 jeunes entre 0-5 ans. Les jeunes ont eu du plaisir avec les mascottes Mickey et Minnie Mouse. Nous avons aussi Isabelle Lavallée de Lavi-Création qui est venu faire des maquillages et des magnifiques cup cakes fait par Isabelle Gaudet de Maquille-moi.

En après-midi 13 jeunes de 6-12 ans se sont inscrits à venir participer à divers jeux à l'hôtel de ville. Je voudrais remercier BMR de Saint-Casimir pour avoir donné des hakis aux jeunes qui étaient présents à la fête et un GROS MERCI à ma monitrice Dasha et à mon aide-moniteur Danilo du camp de jour d'être venus me donner un coup de main sans oublié ma photographe Alison.

Père Noël et sa fée des glaces vous disent à l'an prochain!!





HORAIRE DE LA PATINOIRE AVEC ACCÈS AU CENTRE RÉCRÉATIF

Ouvert tous les jours de 10h00 à 21h00 environ.

Le centre récréatif sera fermé le :

24 décembre à partir de 14h00;

25 décembre fermé toute la journée;

31 décembre à partir de 14h00;

1 janvier fermé toute la journée.

La patinoire sera fermée lorsqu'il pleut, durant une tempête de neige ou bien si la glace est molle.

Interdiction de consommer des boissons alcoolisées, de la drogue ou de fumer à l'intérieur du centre récréatif, sous peine d'être expulsé du terrain des loisirs. Vous devez fumer à 9 mètres du centre récréatif.



Merci!

Katy Grandbois, Coordonnatrice des loisirs ☺

POUR UTILISER LA GLISSADE,
VOUS DEVEZ AVOIR :

*** Votre traîneau en plastique ou en bois**



*** Votre trois-skis**



*** Votre tapis-luge (crazy carpet)**

*** Un tube du centre récréatif**



**** *Vous ne devez pas glisser sur votre popotin.
cela brise la glissade.***

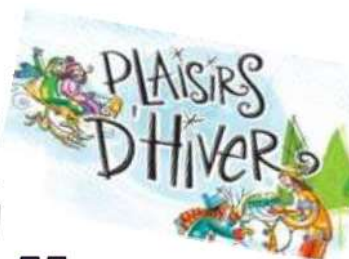
Lorsqu'il y aura un (e) surveillant (e) à la patinoire, vous pouvez utiliser les tubes de la municipalité. Vous devez le remettre à l'intérieur lorsque vous avez terminé de glisser.

Merci!

Katy Grandbois,

Coordonnatrice des loisirs 😊

Journée Plaisirs d'hiver à Saint-Casimir



Attache ta tuque!!

Parce que nous allons bouger et s'amuser au centre récréatif

Samedi 16 février de 10h à 16h

Vient t'amuser à faire une sculpture sur neige

* Il y aura 4 blocs de neige, premier arrivé prend la possession.

* Tu apportes ton matériel comme : chaudière, pelle, accessoires si tu en a de besoin pour ta sculpture.

Dîner Hot dog à prix modique

*Maquillage de 10h30 à 12h
avec Isabelle de Maquille-Moi*

Maïka Bernard et son ben de musique
De 11h à 11h20 et de 12h45 à 13h

13h **CARDIO-DANSE** avec Raphaëlle de l'école de danse



Escouade Indépendanse.



Mascotte, jeu gonflable

Course loufoques

Glissade, patinoire et raquette seront au rendez-vous

Activités Gratuites

Si Dame Nature n'est pas avec nous, la journée sera remise au dimanche. Un suivi aura lieu sur la page Facebook des loisirs



Politique de la famille et des Aînés

Nous sommes à la recherche de jeunes parents et d'aînés qui voudraient s'impliquer dans le Comité de la Politique de la Famille et des Aînés pour notre renouvellement 2019. Cela implique environ 3 réunions par année. Grâce à ce comité, nous pouvons faire de gros changements dans notre municipalité. Nous pouvons améliorer des bâtiments, des parcs pour qu'ils soient accessibles à tous et avoir de beaux projets pouvant se réaliser grâce à vos idées et avec votre aide. Il y aura une réunion pour le renouvellement du plan d'action en janvier, mais la date reste à confirmer. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec moi au bureau municipal du lundi au jeudi entre 8h30 et 16h.

Merci
Katy Grandbois, Coordonnatrice des loisirs.



Saint-Casimir
Nos Familles, notre trésor
Politique de la famille et des aînés

Club de marche de Saint-Casimir.

Tu aimes marcher, mais tu ne veux pas le faire seul, joins toi au club de marche.

Quand : tous les mardis

Lieu de départ : stationnement de l'église

À quel heure : 18h30



Pour toutes informations contacter : Huguette Falardeau au 418-339-2669 ou sur la page Facebook du Club de marche de Saint-Casimir

Vous êtes tous les bienvenues.

QUILLES SAINT-CASIMIR

Nous avons besoin de remplaçant.

Pour renseignements :

Lucie Langlois 418 339-2150

Agathe Tessier 418 339-2528



Petites annonces

Terrains à vendre

- 1- Très beau terrain, prêt à être construit, près des centres commerciaux. Situé boulevard de la Montagne et coin de la 10e rue. Services d'aqueduc et d'assainissement des eaux. Lot numéro 3 928 517. Superficie 953.20 mètres carrés.
- 2- Grand terrain boisé, possibilité de construction. Situé avant le # civique 770, boulevard de la Montagne. Services d'aqueduc. Lot numéro 3 928 531. Superficie 1 488.30 mètres carrés.

Louiselle Soulard 418-339-2852

Rue Fleury, grand terrain gazonné, prêt pour la construction d'une résidence unifamiliale ou jumelée ou bi familiale. A distance de marche des centres commerciaux. Desservi par services d'aqueduc, égout et pluvial. Superficie de 919.7 m.c. (près de 10 000 pi.c.) Prix sous l'évaluation municipale (vendeur motivé) et éligible aux programmes incitatifs... Pour ce terrain il n'y a pas de TPS ni TVQ si acheté par individu. Pour infos :

Jean-Yves Julien
ijulien@hotmail.com 418.339.3115



TÉLÉ BINGO
CJSR HD
On continue ensemble!
**TOUS LES DIMANCHES À 18H
DE SEPTEMBRE À MAI**
1 500 \$ EN PRIX À GAGNER À CHAQUE SEMAINE
4 LOTS BONIS DURANT L'ANNÉE
CARTES EN VENTE CHEZ NOS DÉPOSITAIRES



L'Accorderie
de Portneuf

Échangeons nos compétences !

418 326-1284 portneuf@accorderie.ca accorderie.ca/portneuf

« Système d'échange de services et participation collective »

PUBLICATION DANS L'ÉCLAIREUR

Afin d'informer la population, nous invitons les organismes communautaires de la municipalité à nous faire parvenir la programmation de leurs activités.

Date de tombée : 15 du mois pour l'édition du mois suivant.

C'est avec plaisir que nous publierons vos informations.

Nouveau!



municipalité de
Saint-Casimir

Développement résidentiel municipal

(avec tous les services)

1,50\$
du pied carré



1 ^{re} phase			2 ^e phase			
Zone agricole						
10 700 Voies	13 400 Voies	3	13 910 Voies	5	13 400 Voies	7
Rue des Mézières						
13 14 400 p ²	12 14 800 p ²	11 15 200 p ²	10 14 100 p ²	9 13 500 p ²	8 13 000 p ²	
Rue des Planchiers			Rue Barbeau			

418 339-2543
www.saint-casimir.com
Entre montagnes et rivières



Des services gratuits en efficacité énergétique

Vous êtes propriétaire ou locataire? Vous aimeriez obtenir des services gratuits pour améliorer l'efficacité énergétique de votre domicile? Le programme Éconologis est peut-être pour vous.

Éconologis est un programme en efficacité énergétique destiné aux ménages à **revenu modeste**. Il permet de profiter, gratuitement, de conseils personnalisés et même de l'installation de thermostats électroniques.

Informez-vous en appelant notre service de renseignements.



Faites vite! Le programme Éconologis est offert d'octobre à mars seulement.

Bottin des entreprises

CATEGORIE	NOM	TELEPHONE
ALIMENTATION	Marché Alain Thibault	418-339-2930
	Dépanneur Super soir	418-339-3455
APICULTEUR / MIEL	Jean-Claude Tessier	418-339-2810
ARMURE	Jean-Simon Saucier	418-325-4955
ARTISANAT	Les Artisans du bois aux pinceaux	418-339-3869
CHENIL	Chenil de JUCO	418-339-3829
CHIROPRA TIQUE	Chiropratique St-Casimir	418-339-4070
COIFFEURS (EUSES)	Boutique O'Poil	418-325-5776
	Salon Mode Chantal Langlois	418-339-3223
	Coiffure Sylvie Gingras	418-325-5111
	Salon Lynda Bédard	418-339-3039
	Salon Sophie Tessier	418-339-2870
DESCENTE EN RIVIÈRE	Les Excursions de l'Ouest	418-339-3410
ELECTRICIEN	Entreprises A. Massicotte Électrique	418-216-2058
	Entreprises Électro-Paul	418-339-2683
ÉMONDAGE	Les Entreprises A. Massicotte Électrique, Division Émondage	418-216-2058
ENGRAIS	Centre d'engrais Portneuf-Mauricie	418-339-2869
ENTREPOSAGE	Marcel Béland	418-339-2751
ENTRETIEN PAYSAGER	Gerry Welsh	418-339-2214
FUNERARIUM	Funérarium Lacoursière	418-339-2212
GARAGE	Garage Jean-Noël Sauvageau	418-339-2634
	Garage Ghislain Tessier	418-339-3133
	Garage Pierre R. Tessier	418-339-2327
	Godin Station-service	418-339-2194
	Julien Auto St-Casimir	418-339-2844
GRAPHISME	Ordi-concept Lise Brochu	418-339-2144
HEBERGEMENT	Auberge du Couvent	418-339-3232
	Gîte Le temps futile	418-339-4483
	Gîte pour les Amis	418-339-2320
INDUSTRIE	Contreplaqué Saint-Casimir	418-339-2313
	Ginove	418-339-2191
LAVAGE SOUS-PRESSION	Lavage DMP (Kevin Perron)	418-284-3631
LOCATION CHAPITEAUX	Relais du Lac Blanc 1991	418-339-2979
MATÉRIAUX RECYCLES	Matériaux récupérés de Portneuf	418-339-1212
MICROBRASSERIE	Microbrasserie Les Grands Bois	418-325-4211
NOTAIRE	Me Joscelyn Bélanger	418-325-2507
ORGANISATION EVENEMENT	Les évènements Bro-mar	418-339-2144
	Rituel Événements	418-339-2128

PHARMACIE	Pharmacie Mailhot, Robitaille, Moisan	418-339-3456
PHOTOGRAPHE	Photographies Étienne DuSablon	418-339-2653
PISCICULTURE	J.K.L. La Cédrière Bio-Pisciculture	418-339-1222
QUINCAILLERIE	BMR / La Coop Novago	418-339-2011
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS	Résidence St-Casimir	418-339-2711
	Maison des Pionniers	418-339-3131
RÉSIDENCE POUR HANDICAPÉS	Yves Savard	418-339-3282
RESTAURATION (BAR)	Bar-Laitier du Vieux Moulin	418-339-4488
	Bar Restaurant La Taverne	418-339-2422
	Buffet du Rapide (traiteur)	418-339-3230
	Casse-croûte O Velcro (saisonnier)	
SALLE DE SPECTACLE	Théâtre des Grands Bois	418-266-3815
SÉCHAGE DE GRAINS	Ferme du Rapide Sud	819-996-3210
SEMENCES	Semences Laquerre La Coop Novago	418-339-2474 418-339-2011
SERVICE ADMINISTRATIF	Services Andrée Gosselin	418-326-5082
SERVICE FINANCIER	Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf Daniel Tessier (conseiller Industrielle alliance)	418-339-2265 418-325-4979
SERVICE D'OSTEOPATHIE	Chantal Thiboutot	418-339-3789
SOINS ENERGETIQUES ET DETENTE	Nathalie Genest	418-325-4034
STATION-SERVICE	Dépanneur Conrad Audet Godin Station-service	418-339-3455 418-339-2194
TATOUEUR	Dragosh Tatoueur	418-339-3588
TRANSPORT	Transport Yves Bélanger (Transyb) Transport Langlois	418-339-2215 418-326-2292
	Transport Forestier J. Welsh III inc.	418-268-3168 418-339-2112
TRANSPORT ET EXCAVATION	Albert Tessier	418-339-2964
VÉHICULES RÉCRÉATIFS	St-Casimir Autos Polaris Sports Plus St-Casimir	418-339-2250 418-339-3069

* : Merci de nous faire part de tout oubli, ajout ou correction à cette liste.

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires



BMR
La Coop Novago

St-Casimir | 418-339-2011

Les Entreprises
AMassicotte
Electrique inc.

Entrepreneur électricien
• Résidentiel
• Commercial
• Industriel

Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058



La corporation des maîtres électriciens du Québec



Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

Me Joscelin Bélanger
Notaire
jbelanger@ward-associes.com
381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0
110, place de l'Église
St-Casimir QC G0A 3L0
Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517



VOS BIEN

Les Entreprises
AMassicotte
Electrique inc.

Division émondage

- Service de nacelle
- Émondage
- Elagage
- Service de déchiquetage
- Essouchement
- Travaux avec fil électrique

Alexandre Massicotte
Maître électricien et propriétaire

Tél. : 418 216-2058 • Cell. : 418 283-2661
a.massicotteemondage@hotmail.com



Corporation des maîtres électriciens du Québec
RBQ : 5671-7432-01



Chiropratique
St-Casimir
Familiale et sportive

Dre Marjorie Montminy
Chiropraticienne D.C.

110 place de l'église (Presbytère)
St-Casimir

(418) 339-4070
marjoriemontminydc@chiropratiquestcasimir.com



L'auberge du
Couvent
de Saint-Casimir

Idéal pour
les fêtes
familiales
et les
anniversaires !

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

418 339-3232 370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir
1 877 339-3232 www.aubergeducouvent.com

Les ENTREPRISES
St-Ubalde Inc.

RBQ# : 6297-3983-28

Installateur Ecoflo BIONEST
ENVIROISEPTIC

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier

2 sites pour vous servir :
St-Ubalde
Lac-aux-Sables

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060
www.entstubald.com



Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/aide@gaiecoute.org

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires



APPEL SANS FRAIS

211

Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

211

www.211quebecregions.ca

Entreprise Leduc et fils inc.

gestionleduc@gmail.com
165 rue de l'église St-Thuribe, QC, G0A 4H0

Alexandre : 418-325-4246

Pierre: 418-325-4024



NIR : R-132032-5
NEQ :1174023615

- Transport
- Dénouement



Bouquets & Bouquins

L'art du thé, des livres et des fleurs

NOUVEAU À SAINT-UBALDE !

BOUTIQUE FLORALE

Salon de thé convivial, bouquinerie et service complet d'art floral.


405 rue Saint-Paul, Saint-Ubalde

Service de livraison à Saint-Casimir :
418-283-4610

FÊTE D'OUVERTURE Le 6 janvier 2019 pm
Galette des rois et cadeaux pour les enfants!

Suivez-nous sur FACEBOOK: **BOUQUETSBOUQUINS**

LES GRANDS



BOIS

MICROBRASSERIE
ST-CASIMIR



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JANVIER 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

		<p>1</p> <p><u>Bureau municipal</u> FERMÉ</p> <p><u>JOUR DE L'AN</u></p> <p>Bibliothèque FERMÉE</p> <p>Ouvrir FERMÉ</p>	<p>2</p> <p><u>Bureau municipal</u> FERMÉ</p> <p><u>Récupération</u></p>	<p>3</p> <p><u>Bureau municipal</u> FERMÉ</p> <p>Bibliothèque FERMÉE</p>	<p>4</p> <p><u>Bureau municipal</u> FERMÉ</p>	<p>5</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>6</p> <p><u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h30</u></p>	<p>7</p>	<p>8</p> <p>Messe <u>9h00</u></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p>	<p>9</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h45</u></p> <p><u>Filles d'Isabelle</u> <u>13h00</u></p> <p><u>Fermières : pas</u> <u>de réunion</u></p> <p><u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>Organiques</u></p>	<p>10</p> <p><u>Âge d'Or</u> <u>13h00</u></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>11</p> <p>Baseball poche 13h00 (à confirmer)</p>	<p>12</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>13</p> <p><u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h30</u></p> <p><u>St-Thuribe</u> (pas de messe)</p>	<p>14</p> <p><u>Conseil</u> <u>municipal</u> <u>20h00</u></p>	<p>15</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p>	<p>16</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h45</u></p> <p><u>Récupération</u> <u>Collecte des</u> <u>SAPINS</u></p>	<p>17</p> <p><u>Âge d'Or</u> <u>13h00</u></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>18</p> <p>Baseball poche 13h00</p>	<p>19</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>20</p> <p><u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h30</u></p>	<p>21</p>	<p>22</p> <p>Messe <u>9h00</u></p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p>	<p>23</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h45</u></p> <p><u>Déchets</u></p>	<p>24</p> <p><u>Âge d'Or</u> <u>13h00</u></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>	<p>25</p> <p>Baseball poche 13h00</p>	<p>26</p> <p>Bibliothèque 10h00 à 12h00</p>
<p>27</p> <p><u>Adace</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h30</u></p> <p><u>St-Thuribe</u> (pas de messe)</p>	<p>28</p> <p><u>Associés (ées)</u> <u>Providence</u> Auberge du Couvent</p>	<p>29</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p>	<p>30</p> <p>Messe C. Héberg. <u>14h45</u></p> <p><u>Récupération</u></p>	<p>31</p> <p><u>Âge d'Or</u> <u>13h00</u></p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p>		